



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération
Département du pilotage de la mobilité
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service
SG/SRH/SDCAR/2021-663
01/09/2021

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Calendrier du cycle de mobilité - Hiver 2021

Destinataires d'exécution

Administration centrale
Établissements d'enseignement
Établissements publics
Services déconcentrés
RAPS
Pour information : Organisations syndicales

Résumé :

La présente note rappelle les principales échéances du calendrier de la mobilité d'hiver 2021 (version simplifiée hors acteurs, R-PROG, IGAPS et SRH).

*Pour le ministre, et par délégation,
Le chef de service des ressources humaines*

Xavier MAIRE

Calendrier de la procédure de mobilité Hiver 2021-2022

ETAPES	DATES
Publication de la liste des postes sur BO agri	Jeudi 14 octobre 2021
Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes au MAA)	Dimanche 14 novembre
Fermeture du portail Agrimob de télécandidature	Dimanche 14 novembre minuit
Date limite de transmission des candidatures externes présélectionnées par les structures aux Maps	Lundi 15 et mardi 16 novembre
Les IGAPS et assistantes saisissent dans AGRI-MOB, les demandes de mobilité des agents externes retenus par les structures recruteuses	Du mercredi 17 au vendredi 19 novembre
Le Chef de service (UO) : Saisit dans Agorha les avis et classements sur les demandes de mobilité relatives à sa structure.	Lundi 22 et mardi 23 novembre
Les IGAPS et assistantes saisissent les avis sur les candidats	Du mercredi 24 au vendredi 26 novembre
Communication aux agents candidats du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse/ UO	Lundi 6 décembre
Réunion décisionnelle n°1	Mercredi 15 décembre
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	Vendredi 17 décembre
Réunion décisionnelle n°2 (avec arbitrage final)	Mardi 4 janvier 2022
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	Mercredi 5 janvier
Date de prise de poste de principe	1^{er} mars (décalage possible jusqu'au 1^{er} mai)